

## Dispositifs RSE



# Dispositifs de Responsabilité Sociétale d'Entreprise du groupe Thoonsen

Shop Technology

# Dispositifs RSE du groupe Thoonsen

## SOMMAIRE

### PRÉSENTATION DU GROUPE THOONSEN

### OPTIMISATION DES RESSOURCES

1. Éco-conception française
2. Respect des normes de sécurité
3. Recyclage & économie circulaire
4. Achats & logistique responsables

### ENGAGEMENT SOCIAL

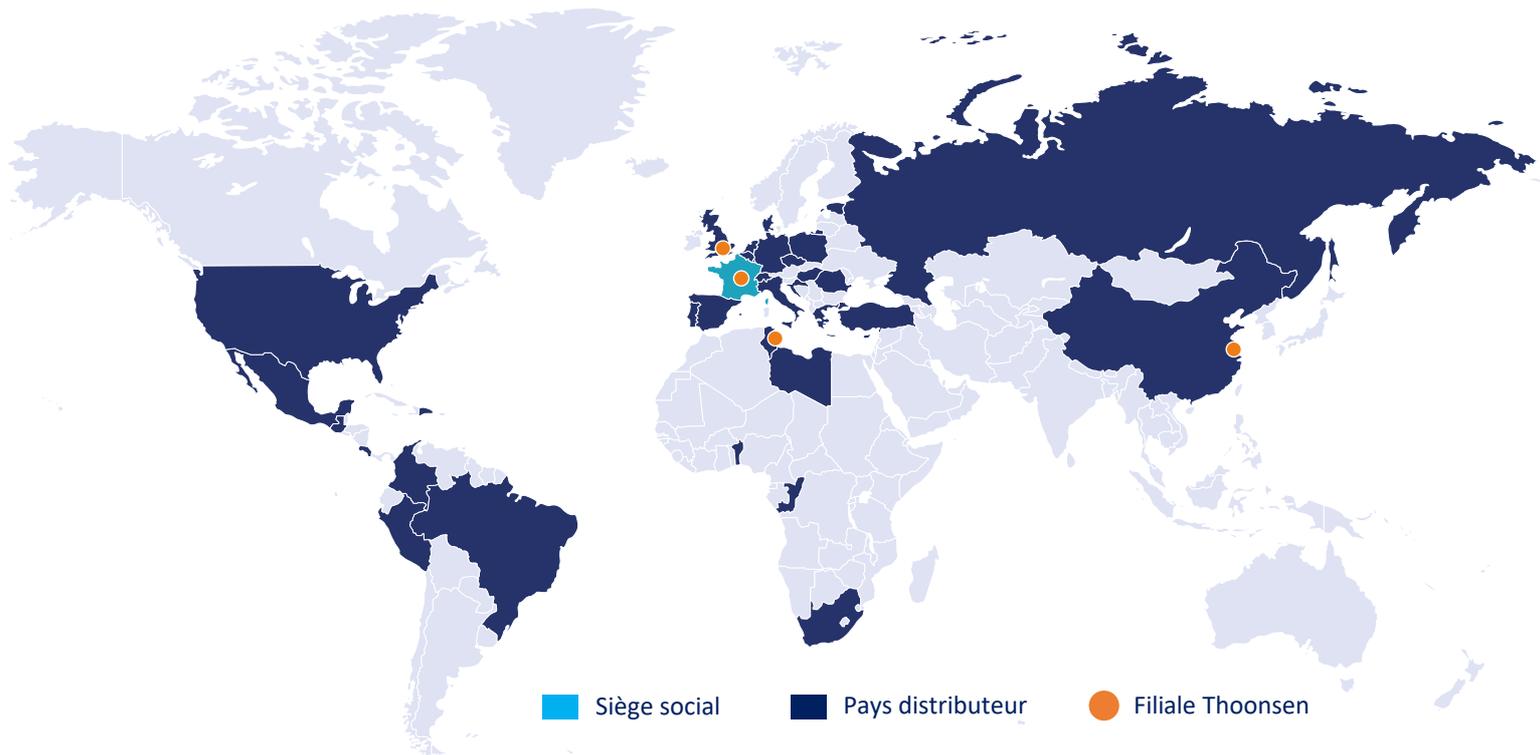
1. Ressources humaines internes
2. Éthique internationale

### GOUVERNANCE

1. Favoriser l'économie locale
2. Partage des valeurs
3. Mécénat sportif et handisport

# Présentation du groupe Thoonsen

Thoonsen est concepteur, fabricant et distributeur français spécialisé dans les solutions antivol et le parcours client (guidage et aménagement de magasins, meubles de caisse).



Entreprise familiale de 40 employés basée à Châteauroux (INDRE - 36), nous disposons d'une présence mondiale au travers de nos filiales :

- **Thoonsen Trading** en France, qui gère la création et la distribution des produits Thoonsen en France,
- **Thoonsen international**, qui pilote depuis la France l'export européen via un réseau de distributeurs,
- **Jack Maoyi** située en Chine, qui a la charge du sourcing et du grand export,
- **Thoonsen Afrique** basée en Tunisie, responsable du centre d'appel clients et du bureau d'étude techniques pour les implantations magasins,
- **Thoonsen Limited** en Angleterre, qui gère les échanges avec le Royaume-Uni.

Grâce à nos 5 entreprises, nous pouvons proposer les meilleures solutions à nos clients selon leurs besoins.

# Optimisation des ressources

La mission que nous nous sommes fixée au sein du groupe Thoonsen est de **produire de la manière la plus responsable possible des produits durables, pratiques et accessibles à tous nos clients au meilleur prix.**

## 1. ÉCO-CONCEPTION FRANÇAISE

### UNE CONCEPTION 100% FRANÇAISE

Thoonsen est engagé dans la vie entrepreneuriale et économique de son bassin de vie. Il est donc primordial pour nous de fabriquer ou faire fabriquer en local. Toute notre gamme de meubles, guidage, portillons mécaniques ainsi que nos véhicules à assistance électrique MOXO® sont fabriqués dans nos ateliers ou auprès de prestataires de proximité directe, à partir de matières sourcées de manière responsable.

### LE CHOIX DE NOS MATÉRIAUX

Le design et la conception industrielle des produits Thoonsen s'inscrivent dans une démarche d'**éco-conception**. Le choix des matières devient ainsi fortement stratégique afin de :

- privilégier les matières plastiques facilement recyclables,
- bannir les usage uniques,
- allonger la durée de vie des produits (ex : piles de nos antivols changeables),
- préférer les matières 100 % recyclables telles que le métal, le bois, le verre...

Pour réduire au maximum notre impact environnemental, **nous avons opéré une sélection de matières prenant en compte principalement leur mode de fabrication, leurs origines et leur composition.**

La matière doit avant tout s'adapter au mieux à l'utilisation qui en sera faite. Ainsi, une matière durable sera préférable pour une utilisation sur du long terme (métal ultra-résistant de notre gamme d'aménagement et guidage Blackline, entièrement recyclable), alors que pour une application courte durée une matière plus légère et facilement recyclable sera privilégiée (plastique noir facilement réemployable de notre gamme d'accessoires antivol, en finition granitée pour une meilleure durée dans le temps).

### OPTIMISATION CONTINUE

Notre bureau d'études est structuré dans **une démarche d'amélioration constante de nos productions** pour en **maîtriser au mieux les coûts et la qualité** dans la **démarche la plus vertueuse possible**, pour nos clients comme pour nos prestataires.

En guise d'exemple, nous venons de travailler à des piles remplaçables sur nos gammes d'accessoires antivol 2 et 3 alarmes, pour une **durabilité accrue de nos produits.**

## 2. RESPECT DES NORMES DE SÉCURITÉ

### ACCESSIBILITÉ HANDICAP, SÉCURITÉ INCENDIE ET NORMES INTERNATIONALES

Notre responsabilité de fabricant et distributeur mondial nous pousse à faire un travail de sécurisation et de recherche constant sur les normes françaises, européennes **CE** ou internationales en vigueur pour la conception de nos produits.

La création de la marque de véhicules à assistance électrique MOXO® en 2016 a valu à nos équipes de composer très rapidement avec les normes extrêmement exigeantes du secteur du handicap et du code de la route.

L'accessibilité pour les personnes en situation de handicap concerne également les points de vente de nos clients et tous leurs équipements. Nos produits sont systématiquement déclinés en versions adaptées (*exemple : notre borne de distribution de solution hydroalcoolique, conçue sans contact pour éviter la problématique d'actionnement d'une pédale à une personne en fauteuil roulant*).

De même, un important travail de recherche a été effectué par notre bureau d'étude pour l'élaboration de nos meubles de caisse, respectant la **norme AFNOR NF X35-701** relative au matériel et à l'ergonomie des espaces de travail concernant les postes d'encaissement en hypermarché/supermarché, afin d'œuvrer au confort et à la sécurité des salariés et prévenir les risques de TMS (troubles musculo-squelettiques).

Nous veillons également à ce que toutes les solutions Thoonsen respectent les normes anti-feu<sup>(1)</sup> M1 (difficilement inflammable), conformément à la **norme NF P92-507**.

Plus généralement, nous intégrons systématiquement cet important travail de recherche et de conformité au sein de toutes nos créations de produits. Pour nous aider dans cette tâche délicate, le soutien de PERIFEM est d'une importance capitale.

### INNOVATION EN PARTENARIAT AVEC PERIFEM

Créé en 1980 afin d'améliorer la construction et l'exploitation des surfaces commerciales autour de trois pôles d'expertises (énergie/environnement, sécurité/sûreté, technologie), PERIFEM est un interlocuteur reconnu des pouvoirs publics et des leaders d'opinion, disposant d'un impact au niveau français et européen.

L'organisme, qui représente les enseignes de la grande distribution et du commerce spécialisé, s'est donné pour missions de connecter ces sociétés avec les fournisseurs de solutions, les institutionnels et les parties prenantes, et de contribuer au partage d'informations, à l'innovation et à l'élaboration des réglementations.

**Nous travaillons en collaboration constante avec leurs services.**

(1) Pour les établissements soumis aux commissions de sécurité selon leur classement ERP, le gros mobilier doit au minimum obéir au classement M3, selon les normes de sécurité incendie nationales et européennes définies par l'arrêté du 21 novembre 2002. Les panneaux « plexiglas » fixés aux meubles rentrent dans cette catégorie, mais ne sont pas conformes puisqu'ils répondent à la norme M4.

Source : [www.sitesecurite.com](http://www.sitesecurite.com)

## RESPONSABILITÉ FACE AUX RISQUES TECHNOLOGIQUES OU CHIMIQUES

Nos systèmes antivol étant basés sur des émissions d'ondes radio et de champs magnétiques, notre responsabilité de concepteur et fabricant nous pousse à être conscients des dangers qui peuvent être liés aux produits que nous commercialisons, à nous informer et à prendre les mesures nécessaires pour calibrer nos produits au mieux.

Nous nous engageons à ne vendre que des produits sécuritaires, respectant les normes européennes et internationales, et refusons la commercialisation d'articles susceptibles de représenter un danger quel qu'il soit (*exemple : les antennes avec désactivateurs intégrés proposées par des concurrents représentent un danger pour la santé de certains clients, femmes enceintes ou personnes équipées de Pacemaker*).

À titre représentatif, les risques liés à l'utilisation du **Chrome VI** nous ont poussé à une innovation plus responsable en faveur d'une industrie chimique durable au travers de notre gamme de guidage **BLACKLINE** noire et carrée, qui n'en contient pas.

## FOCUS : Interdiction du Chrome VI en Europe après septembre 2024



**Le chrome existe sous deux formes :**

- Trivalent (ou Chrome III)
- Hexavalent (ou Chrome VI)

**REACH** est un règlement de l'Union Européenne pour protéger la santé et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques. Certaines substances sont soumises à autorisation ou interdiction, dont le Chrome VI Hexavalent (aussi appelé trioxyde de chrome) utilisé pour réaliser le chromage dur en traitement de surface, car il possède des propriétés cancérigènes mutagènes et repro-toxiques.

Depuis septembre 2017, la mise sur le marché et l'utilisation du trioxyde de chrome sont interdites, sauf en cas de dérogation<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Des autorisations spéciales ont été accordées par la Commission Européenne et l'Agence Européenne des Produits Chimiques jusqu'en mars 2016, repoussant de 7 ans la permission d'utilisation du Chrome VI dans le cas où il n'y a pas d'autres alternatives pour le substituer.

### LES RÈGLEMENTATIONS :

- <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2013:108:0001:0005:FR:PDF>
- <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A02006R1907-20220301&qid=1651761403539>



*Même les USA, le pays le plus polluant au monde, évaluent actuellement les conséquences de l'utilisation du chrome sur la santé humaine.*

## 3. RECYCLAGE & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### TRI, RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS

En tant que membre à part entière de l'Ameublement Français, nous sommes engagés dans la démarche de recyclage éco-labellisée **Valdelia**, organisme à but non lucratif agréé par le ministère de l'écologie qui prend en charge la collecte, le traitement et la valorisation du mobilier professionnel usagé<sup>(1)</sup> et garantit les bonnes pratiques auprès de ses partenaires prestataires.

Le chrome a l'inconvénient d'être très polluant à la production et ne peut pas être recyclé. C'est le même raisonnement pour les antennes en Plexiglas®, polluantes et non-recyclables, qui doivent être brûlées en fin de vie. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'équiper nos antennes de panneaux en polycarbonate, dont le second avantage est la conformité à la norme antifeu M1 (c.f. ci-dessus « 2. RESPECT DES NORMES DE SÉCURITÉ »). À titre d'exemple, notre gamme Blackline en métal noir et peinture thermolaquée est entièrement recyclable : une fois le produit démonté, le métal peut être fondu et réutilisé.

Dans le même esprit, notre fraiseuse à commande numérique a été spécialement équipée de deux aspirateurs à copeaux pour séparer les déchets de bois des matières plastiques.

Enfin, nous trions scrupuleusement tous nos déchets de production et les recyclons dans les points de collecte spécialisés.

### L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE & LE RÉEMPLOI

Les papiers et cartons usagés et issus des emballages de nos fournisseurs, ainsi que les palettes devenues inutilisables sont confiés à une entreprise d'insertion locale spécialisée dans la collecte, le recyclage et la valorisation des déchets : Insert Jeunes (Châteauroux - 36).

Nous réparons nos matériels électroniques usagés lorsque cela est possible, afin d'économiser les ressources en métaux rares et composants électroniques en bon état de marche. À titre d'exemple, les cartes abîmées ou défectueuses de nos antennes antiviol sont renvoyées pour être réparées dans nos ateliers partenaires en Chine depuis 2018.

Nous nous efforçons également de réemployer au maximum les chutes de bois et polycarbonate générées par la fabrication de nos aménagements, en les revalorisant par exemple pour des projets associatifs locaux (création de trophées pour les événements sportifs, projets éducatifs, etc.).

(1) À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la réglementation impose à tous les professionnels des obligations sur l'organisation de la collecte et du recyclage des déchets issus des produits et matériaux qu'ils mettent sur le marché.

## 4. ACHATS ET LOGISTIQUE RESPONSABLES

### PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Nous privilégions une gestion strict de nos stocks, y compris pour nos consommables et accessoires de bureautique, et valorisons le réemploi dès que possible.

### CATALOGUES ET BROCHURES IMPRIMÉS CERTIFIÉS



Afin de réduire l'impact environnemental de nos publications imprimées, nous collaborons uniquement avec des prestataires certifiés **Label Imprim'Vert**, un label français national au cahier des charges exigeant, réévalué tous les trois ans.

### BOIS ET PAPIERS LABELLISÉS FSC® et PEFC®



**Pour garantir une gestion durable des forêts et lutter contre la déforestation, nous choisissons autant que possible des supports éco-labelisés FSC® (Forest Stewardship Council) et PEFC® (Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes), qui garantissent que le bois utilisé pour la production d'un produit à base de bois respecte la gestion durable : respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable.**

Les panneaux de bois qui habillent nos meubles de caisse, nos cloisons et les papiers de nos imprimés possèdent ces labellisations.

### EMBALLAGES DURABLES

Nous veillons à ce que le carton et le bois utilisés pour nos expéditions soient respectueux de l'environnement et issus d'une source d'approvisionnement durable (FSC® / PEFC®).

Nos équipes logistiques utilisent du film plastique 80 % recyclé pour filmer les palettes, privilégient l'usage de matériaux recyclés et les alternative réutilisables aux emballages traditionnels et s'efforcent également de supprimer les emballages superflus pour en réduire le volume au strict nécessaire.

### APPROVISIONNEMENT LOCAL & SOLIDAIRE

Afin de présenter le plus faible impact environnemental possible tout en assurant un service de livraison qualitatif, les palettes pour nos expéditions nous sont fournies par les Ateliers des Fadeaux (Châteauroux - 36), un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) géré par l'AIDAPHI, une structure adaptée pour les travailleurs handicapés.

# Engagement social

## 1. RESSOURCES HUMAINES INTERNES

### MIXITÉ ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLES

Notre priorité est de créer un environnement de travail inclusif où chacun se sent valorisé, respecté et peut atteindre son plein potentiel. Pour cela, la mixité et l'égalité professionnelle font partie de nos préoccupations principales<sup>(1)</sup>.

8 % de personnes en situation de handicap officient actuellement au sein de nos équipes. L'inclusion par le travail et le handicap sont des notions que nous défendons très fortement au sein de la société, c'est pourquoi nous mettons en place des plans d'action en faveur de la prise en compte des personnes en situation de handicap tels que adaptation des horaires et des missions, ergonomie du poste de travail etc.

Nous veillons à mettre en place des outils qualitatifs pour proposer le meilleur cadre de travail physique et psychologique possible à nos collaborateurs, et mettons à leur disposition des locaux confortables, agréables et adaptés aux différentes activités de l'entreprise.

### MANAGEMENT PARTICIPATIF

Thoonsen considère la cohésion humaine et le management participatif primordiaux. Il permet d'impliquer nos équipes dans les processus de prise de décisions et dans la résolution des problèmes, de développer des relations bienveillantes à long terme et d'ouvrir le dialogue afin de miser sur l'intelligence collective. C'est là qu'est née notre culture d'entreprise.

C'est pourquoi nous organisons régulièrement des événements, repas collectifs, team building et séminaires, afin de maintenir un fort niveau de proximité, de collaboration et de partage au sein de nos équipes.

Afin de responsabiliser au mieux nos collaborateurs, des formations en sécurité incendie ou secourisme sont proposées régulièrement pour les former à la prévention et à la veille des règles de bonnes conduites pour tous (*port des protections de sécurité, ergonomie des postes de travail, prévention psychologique auprès des collaborateurs, etc.*).

(1) De nombreuses lois ont été instaurées en matière d'égalité professionnelle : loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, dite « Loi Copé-Zimmermann » ; loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ; loi 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, ou encore plus récemment la loi PACTE.

## FORMATION ET APPRENTISSAGE

Nous sommes engagés dans des démarches actives auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou de l'IUT de l'Indre pour encourager la formation et l'apprentissage au sein de nos filières. 70% de nos collaborateurs sont issus de l'alternance commerciale et technique, et portent la croissance de l'entreprise depuis 15 ans.

## 2. ÉTHIQUE INTERNATIONALE

### LE GROUPE THOONSEN : UNE PRÉSENCE MONDIALE

Nous nous engageons à respecter et à faire respecter les droits de l'homme (libertés et droits fondamentaux) de chaque individu concerné par nos activités commerciales, y compris nos clients, nos collaborateurs, les personnes qui travaillent au sein de notre chaîne d'approvisionnement et nos communautés locales.

Les risques les plus importants en matière de droits de l'homme concernent notre chaîne d'approvisionnement, au travers de nos filiales basées en Chine, en Tunisie et en Angleterre.

Pour veiller aux bonnes pratiques, nos collaborateurs basés sur place nous assurent un suivi fiable et efficace de la production et le respect des normes éthiques de travail avec nos partenaires prestataires ou nos fournisseurs internationaux.

# Gouvernance

## 1. FAVORISER L'ÉCONOMIE LOCALE

### NOTRE ENGAGEMENT TERRITORIAL

Le choix de nos prestataires et fournisseurs est scrupuleusement étudié : il s'axe vers **des entreprises les plus locales ou régionales possibles, afin de réduire notre impact de production** en France, de gagner en réactivité, en visibilité sur la qualité de nos produits, mais également **dynamiser les bassins d'activités et de savoir-faire locaux**.

L'objectif est la réduction des émissions de CO2, mais également des impacts sociaux et financiers dans nos bassins de production locaux.

Nous sommes fiers de nos territoires, et participons activement à leur développement.

Une production plus pérenne, plus respectueuse de l'environnement, mais aussi du bassin de vie dans lequel elle s'inscrit, est pour nous un enjeu moderne de la plus haute importance.

## 2. PARTAGE DES VALEURS

### PARTICIPATION À L'INTÉRESSEMENT & MBO

L'équipe dirigeante de Thoonsen développe la volonté forte d'inclure notre personnel dans une logique de partage des bons résultats de la société, au travers de primes d'objectifs (*MBO – Management By Objectives*) ou de participation à l'intéressement de l'entreprise.

Ainsi, nos collaborateurs se sentent respectés et engagés dans toutes les avancées et objectifs de l'entreprise et sont intégrés aux démarches de gestion et de pilotage de la société.

## 3. MÉCÉNAT SPORTIF & HANDISPORT

Nos équipes sont passionnées, pour nos métiers comme pour leur hobbies. C'est pourquoi nous nous sommes impliqués tout naturellement dans le mécénat auprès d'associations sportives et handisport locales.

Nous suivons notamment nos athlètes et clubs locaux dans les secteurs du motocross, du cyclisme, du Handisport (cyclisme sur piste), du football et du basket.

## Contacts

### L'ENGAGEMENT THOONSEN

Nous nous engageons à faire notre maximum pour respecter votre charte éthique.



**02 54 08 08 04**



[contact@thoonsen.fr](mailto:contact@thoonsen.fr)



[www.thoonsen.fr](http://www.thoonsen.fr)



Thoonsen Trading



Thoonsen Antivol



90 rue Ampère  
36000 Châteauroux  
FRANCE